

los
!annofe
!spcaffe

RAPPORT DU

TROISIÈME TRIMESTRE

EXERCICE 2017

Pour les trois mois et neuf mois
terminés le 31 décembre 2016



STINGRAY

TABLE DES MATIÈRES

Survol	3	Situation de trésorerie et ressources en capital pour les trimestres clos les 31 décembre 2016 et 2015	12
Principaux indicateurs de rendement	3	Situation financière consolidée au 31 décembre 2016 et au 31 mars 2016	13
Faits saillants des résultats financiers et des activités	4	Résultats financiers pour les périodes de neuf mois closes les 31 décembre 2016 et 2015	14
Principales informations financières consolidées	5	Situation de trésorerie et ressources en capital pour les périodes de neuf mois closes les 31 décembre 2016 et 2015	17
Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS	6	États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités	21
Résultats financiers pour les trimestres clos les 31 décembre 2016 et 2015	7		

BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document qui comprend le rapport financier et le rapport de gestion trimestriels de Groupe Stingray Digital Inc. (« Stingray » ou la « société ») doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société et aux notes y afférentes pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015 de même qu'aux plus récents états financiers consolidés audités et rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2016. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 2 février 2017. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au www.sedar.com. Les auditeurs de la société n'ont pas effectué l'examen du rapport financier intermédiaire pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015.

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans s'y limiter toutefois, des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation et de la performance futurs de la société ainsi que de ses perspectives d'affaires. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre, ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportent. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques présentés dans la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2016, disponible sur SEDAR.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient probablement différer, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changement dans la législation, les politiques administratives ou les exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris dans nos licences du CRTC; de légères modifications apportées au service de programmation sonore payante offert par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du CRTC; notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de diffusion et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La société estime que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour l'analyse de sa rentabilité opérationnelle, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les pairs est également facilitée étant donné que les sociétés ont rarement la même structure du capital et la même structure de financement. La société estime que le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures importantes, car elles démontrent la rentabilité nette de ses activités principales. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles ajustés constituent une mesure importante pour l'évaluation de la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des charges non liées aux activités principales. Cette mesure démontre la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. La société estime que la dette nette compte tenu et compte non tenu des contreparties conditionnelles et le ratio dette nette/BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour évaluer l'importance de la dette au regard de l'état de la situation financière de la société. Toutes ces mesures financières non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les IFRS et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs du rendement de la société, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

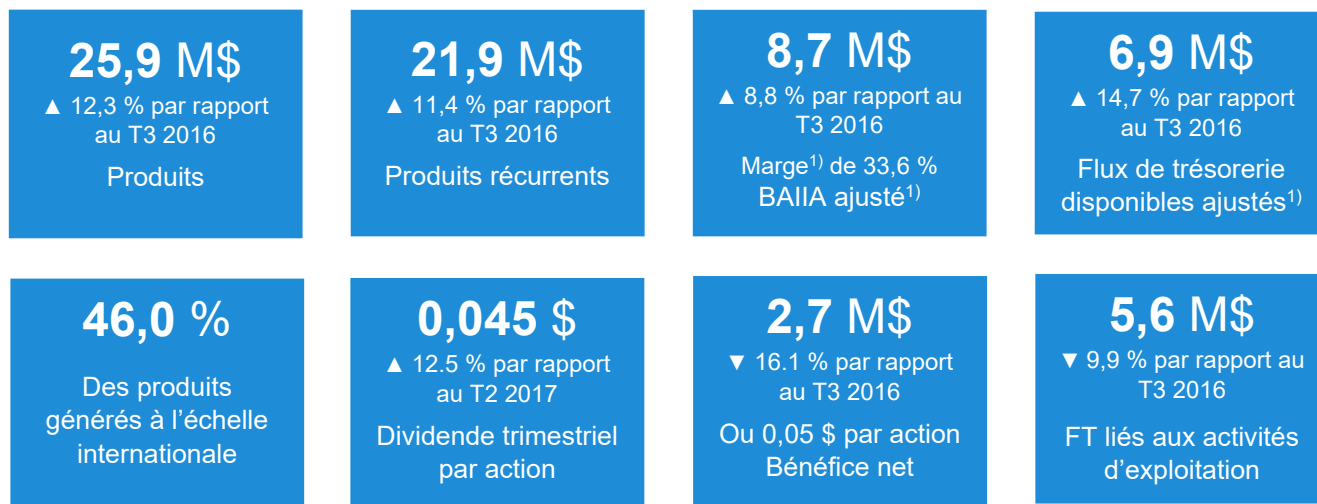
SURVOL

Stingray est un chef de file des fournisseurs interentreprises de solutions musicales multiplateformes et de solutions multimédias en magasin qui exerce ses activités à l'échelle mondiale. La société compte approximativement 400 millions d'abonnés à des services de télévision (ou ménages) dans 152 pays. Elle diffuse de la musique et du contenu vidéo de haute qualité sur différentes plateformes, comme la télévision numérique, par satellite ou par protocole Internet, le Web, les applications mobiles et les consoles de jeu.

Le siège social de la société, qui regroupe près de 300 employés à l'échelle mondiale, notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, à Singapour, en Israël, en Australie et en Corée du Sud, est situé à Montréal.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT¹⁾

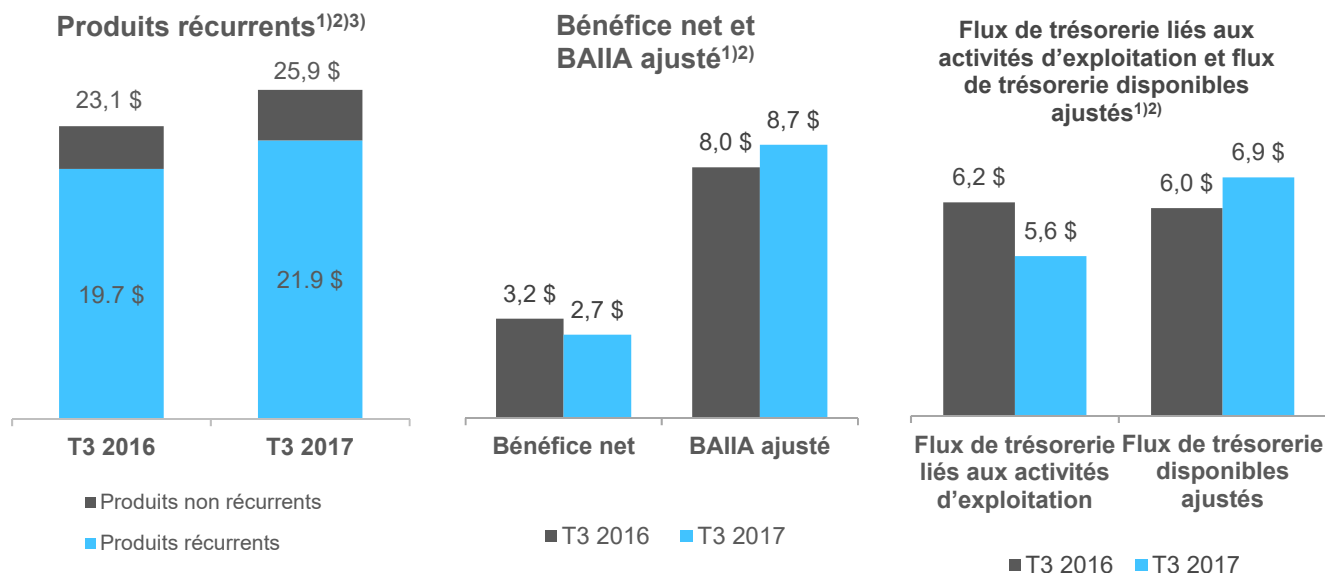
Trimestre clos le 31 décembre 2016



Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

Trimestres clos les 31 décembre 2016 et 2015



Notes :

1) En millions de dollars canadiens.

2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

3) Les produits récurrents comprennent les frais d'abonnement et d'utilisation ainsi que les frais fixes facturés aux clients mensuellement, trimestriellement et annuellement pour des services musicaux continus. Les produits non récurrents proviennent essentiellement des services de soutien et d'installation, du matériel et des frais ponctuels.

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

Faits saillants du troisième trimestre clos le 31 décembre 2016

Comparaison avec le trimestre clos le 31 décembre 2015 (le « troisième trimestre de 2016 ») :

- Les produits ont augmenté de 12,3 % pour atteindre 25,9 millions de dollars.
- Les produits récurrents se sont élevés à 21,9 millions de dollars, en hausse de 11,4 %.
- La part des produits générés à l'échelle internationale a augmenté de 27,8 %, passant à 46,0 %.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ a progressé de 8,8 % pour s'établir à 8,7 millions de dollars.
- La marge du BAIIA ajusté¹⁾ s'est établie à 33,6 %, comparativement à 34,7 % au troisième trimestre de 2016 et à 33,5 % au deuxième trimestre de 2017.
- Le bénéfice net a atteint 2,7 millions de dollars, comparativement à 3,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2016.
- Le bénéfice net ajusté¹⁾ s'est élevé à 6,1 millions de dollars, comparativement à 6,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2016.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont établis à 5,6 millions de dollars, comparativement à 6,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2016.
- Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ ajustés ont atteint 6,9 millions de dollars, contre 6,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2016.

Faits saillants des activités

- Le 3 janvier 2017, la société a conclu une entente avec UNITEL GmbH & Co. KG (« UNITEL »), producteur et distributeur de musique classique pour médias audiovisuels de premier plan, visant l'acquisition, l'exploitation et la diffusion de la chaîne télévisée payante internationale Classica, pour une contrepartie totale de 7,2 millions d'euros (10,2 millions de dollars canadiens). Ensemble, Stingray et UNITEL permettront à encore plus de téléspectateurs internationaux de tous âges et de tous horizons de découvrir les orchestres et les opéras les plus réputés au monde. En vertu de l'entente, UNITEL continuera de produire le contenu diffusé sur les ondes de Classica, tandis que Stingray profitera d'un accès privilégié à un catalogue exclusif de plus de 1 500 titres et quelque 2 000 heures de contenu de qualité, produits et détenus par UNITEL.
- En décembre 2016, la société a déployé une nouvelle image, une campagne novatrice et un nouveau site Web pour la marque Stingray Musique. Dans la mesure où le bassin d'abonnés des services musicaux de la société se développe et rajeunit, la proportion des auditeurs âgés de 18 à 34 ans ayant atteint 36 % en 2015, l'image de la marque a été complètement revampée afin d'attirer un nouvel auditoire. La société a également lancé son lecteur de musique en ligne Stingray Musique, offert gratuitement à tous ceux ayant un abonnement auprès d'un fournisseur de service offrant Stingray Musique. Le lecteur de musique en ligne est un complément à la populaire application mobile de Stingray Musique, offrant un accès illimité aux mêmes chaînes que celles offertes sur la télévision. De plus, Stingray Musique en ligne propose également en diffusion continue une sélection de 2 000 chaînes Vibes déclinées en plus de 100 styles.
- Le 14 octobre 2016, la société a annoncé l'acquisition de centaines d'enregistrements de concerts et de documentaires auprès d'EuroArts Music International GmbH (« EuroArts »), société de production et de diffusion de films portant sur la musique classique établie à Berlin, pour une contrepartie totale de 1,2 million d'euros (1,8 million de dollars canadiens). EuroArts continuera à diffuser les programmes acquis et maintiendra ses activités de diffusion, d'acquisition et de production.
- Au cours du troisième trimestre de 2017, la société a conclu de nouveaux contrats avec Telus Vente au détail limitée, Popeyes et Lindt & Sprungli (Canada) Inc. La société a également prolongé le contrat déjà conclu avec LCBO (Régie des alcools de l'Ontario).
- Le 1^{er} février 2017, la société a augmenté le dividende trimestriel de 12,5 % ce qui donne lieu à un dividende de 0,045 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Le dividende sera payable le 15 mars 2017 ou vers cette date aux porteurs de ces actions inscrits en date du 28 février 2017.

Note :

- 1) Voir les rubriques *Information prospective* et *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les				Périodes de neuf mois closes les			
	31 décembre 2016		31 décembre 2015		31 décembre 2016		31 décembre 2015	
	T3 2017		T3 2016		Cumul 2017		Cumul 2016	
	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits
Produits	25 925	100,0 %	23 089	100,0 %	74 999	100,0 %	64 286	100,0 %
Produits récurrents	21 944	84,6 %	19 699	85,3 %	64 929	86,6 %	55 852	87,0 %
Produits	25 925	100,0 %	23 089	100,0 %	74 999	100,0 %	64 286	100,0 %
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	9 005	34,7 %	7 844	34,0 %	26 145	34,9 %	22 353	34,8 %
Frais de vente et de marketing	3 123	12,0 %	2 841	12,3 %	9 036	12,0 %	7 049	11,0 %
Frais de recherche et développement, de soutien et de technologies de l'information	2 097	8,1 %	1 940	8,4 %	6 636	8,8 %	5 359	8,3 %
Charges générales et administratives	4 648	17,9 %	3 779	16,4 %	12 631	16,8 %	9 290	14,5 %
Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	–	– %	–	– %	–	– %	5 800	9,0 %
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	4 260	16,4 %	4 052	17,5 %	12 549	16,7 %	11 810	18,4 %
Charges financières (produits financiers), montant net ³⁾	9	0,0 %	(810)	(3,5) %	1 030	1,4 %	(1 254)	(2,0) %
Variation de la juste valeur des placements	(583)	(2,2) %	(646)	(2,8) %	(742)	(1,0) %	(8 458)	(13,2) %
Bénéfice avant impôts	3 366	13,0 %	4 089	17,7 %	7 714	10,3 %	12 337	19,2 %
Impôts	706	2,7 %	920	4,0 %	1 605	2,1 %	1 703	2,6 %
Bénéfice net	2 660	10,3 %	3 169	13,7 %	6 109	8,1 %	10 634	16,5 %
BAIIA ajusté¹⁾	8 717	33,6 %	8 009	34,7 %	24 818	33,1 %	22 785	35,4 %
Bénéfice net ajusté¹⁾	6 164	23,8 %	6 194	26,8 %	16 775	22,4 %	17 175	26,7 %
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	6 938	26,8 %	6 047	26,2 %	17 987	24,0 %	17 714	27,6 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 598	21,6 %	6 215	26,9 %	11 940	17,5 %	11 259	17,5 %
Dette nette compte non tenu des contreparties conditionnelles¹⁾	43 283	–	34 141	–	43 283	–	34 141	–
Ratio dette nette/ BAIIA ajusté¹⁾²⁾	1,31x	–	1,12x	–	1,31x	–	1,12x	–
Dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles¹⁾	54 872	–	47 127	–	54 872	–	47 127	–
Ratio de la dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles au BAIIA ajusté¹⁾²⁾	1,66x	–	1,54x	–	1,66x	–	1,54x	–
Bénéfice net par action – de base	0,05	–	0,06	–	0,12	–	0,23	–
Bénéfice net par action – dilué	0,05	–	0,06	–	0,12	–	0,23	–
Bénéfice net ajusté par action – de base ¹⁾	0,12	–	0,12	–	0,33	–	0,37	–
Bénéfice net ajusté par action – dilué ¹⁾	0,12	–	0,12	–	0,33	–	0,36	–
Produits par catégorie								
Diffusion musicale	19 295	74,4 %	17 013	73,7 %	55 192	73,6 %	46 747	72,7 %
Musique pour entreprises	6 630	25,6 %	6 076	26,3 %	19 807	26,4 %	17 539	27,3 %
Produits	25 925	100,0 %	23 089	100,0 %	74 999	100,0 %	64 286	100,0 %
Produits par région								
Canada	14 004	54,0 %	13 759	59,6 %	42 126	56,2 %	40 038	62,3 %
International ⁴⁾	11 921	46,0 %	9 330	40,4 %	32 873	43,8 %	24 248	37,7 %
Produits	25 925	100,0 %	23 089	100,0 %	74 999	100,0 %	64 286	100,0 %

Notes :

- Voir les rubriques *Information prospective* et *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6.
- Le ratio dette nette/BAIIA ajusté est le quotient de la dette nette divisée par le BAIIA ajusté pour une période de 12 mois consécutifs.
- Les intérêts payés durant le T3 2017 ont été de 268 \$ (153 \$ au T3 2016) et de 838 \$ pour le cumul 2017 (1 628 \$ pour le cumul 2016).
- Le poste « International » désigne tous les territoires à l'extérieur du Canada.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, la dette nette compte tenu et compte non tenu des contreparties conditionnelles et le ratio dette nette/BAIIA ajusté constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance opérationnelle. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre 2016 T3 2017	31 décembre 2015 T3 2016	31 décembre 2016 Cumul 2017	31 décembre 2015 Cumul 2016
Bénéfice net	2 660	3 169	6 109	10 634
Charges financières, montant net	9	(810)	1 030	(1 254)
Variation de la juste valeur des placements	(583)	(646)	(742)	(8 458)
Impôts	706	920	1 605	1 703
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	574	609	1 694	1 552
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 686	3 443	10 855	10 258
Rémunération fondée sur des actions ¹⁾	372	369	960	961
Charges liées aux unités d'actions incessibles et aux unités d'actions différées	550	227	1 320	644
Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	–	–	–	5 800
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers	743	728	1 987	945
BAIIA ajusté	8 717	8 009	24 818	22 785
Charges financières, montant net	(9)	810	(1 030)	1 254
Impôts	(706)	(920)	(1 605)	(1 703)
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	(574)	(609)	(1 694)	(1 552)
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux frais liés au PAPE et à l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers	(1 264)	(1 096)	(3 714)	(3 609)
Bénéfice net ajusté	6 164	6 194	16 775	17 175

Note :

1) La rémunération fondée sur des actions comprend les avantages du personnel connexes.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre 2016 T3 2017	31 décembre 2015 T3 2016	31 décembre 2016 Cumul 2017	31 décembre 2015 Cumul 2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 598	6 215	11 940	11 259
<i>Ajouter/déduire :</i>				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 208)	(717)	(2 711)	(2 329)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	2 005	17	7 304	2 294
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers, compte non tenu de l'impôt exigible	543	532	1 454	690
Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	–	–	–	5 800
Flux de trésorerie disponibles ajustés	6 938	6 047	17 987	17 714

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette compte tenu et compte non tenu des contreparties conditionnelles.

(en milliers de dollars canadiens)	31 décembre 2016	31 mars 2016	31 décembre 2015
Contreparties conditionnelles, y compris la partie courante	11 589	12 496	12 986
Facilité renouvelable	46 279	35 035	36 594
(Trésorerie et équivalents de trésorerie)	(2 996)	(3 201)	(2 453)
Dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles	54 872	44 330	47 127
Contreparties conditionnelles, y compris la partie courante	(11 589)	(12 496)	(12 986)
Dette nette compte non tenu des contreparties conditionnelles (« dette nette »)	43 283	31 834	34 141

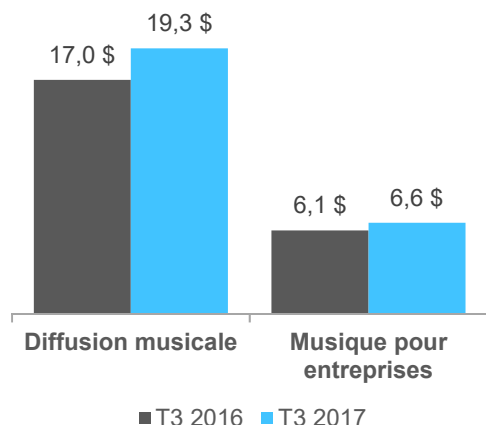
RÉSULTATS FINANCIERS POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2016 ET 2015

Produits

Les produits du troisième trimestre de 2017 ont progressé de 12,3 % pour atteindre 25,9 millions de dollars par rapport à 23,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2016. Cette hausse est principalement attribuable aux acquisitions d'iConcerts, de DMD et des chaînes Much jumelées à la croissance des services de vidéoclips sur demande aux États-Unis.

Tendances des produits par catégorie

Produits par catégorie¹⁾



Note :

1) En millions de dollars canadiens.

Diffusion musicale

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 13,4 % ou de 2,3 millions de dollars des produits tirés de la diffusion musicale par rapport au troisième trimestre de 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Acquisitions d'iConcerts, de DMD et des chaînes Much ainsi que nouveau contrat de services de vidéoclips sur demande conclu aux États-Unis.

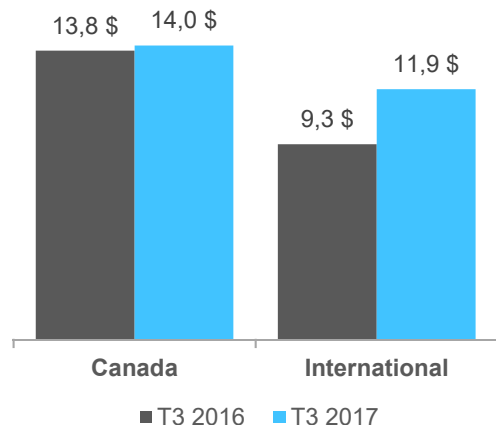
Musique pour entreprises

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 9,1 % ou de 0,5 million de dollars des produits tirés de la musique pour entreprises par rapport au troisième trimestre de 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Croissance interne des produits récurrents tirés des ententes en matière de services musicaux et d'affichage numérique.
- ▲ Acquisition de Nûmédià au Canada.

Tendances des produits par région

Produits par région¹⁾



Note :

1) En millions de dollars canadiens.

Canada

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 1,8 % ou de 0,2 million de dollars des produits générés au Canada par rapport au troisième trimestre de 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ L'apport des acquisitions de Nûmédià et des chaînes Much.
- ▼ En partie contrebalancé par le recul des ventes de matériel dans la musique pour les entreprises.

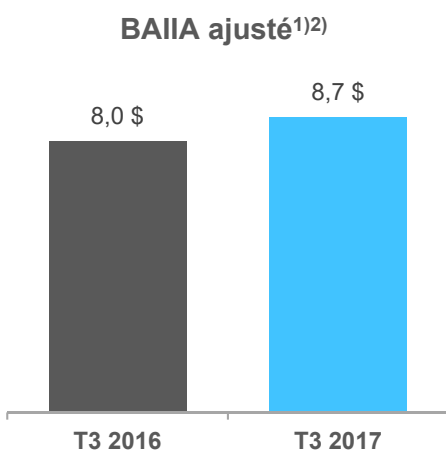
International

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 27,8 % ou de 2,6 millions de dollars des produits générés à l'échelle internationale par rapport au troisième trimestre de 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Acquisitions d'iConcerts, de DMD et des chaînes Much ainsi que nouveau contrat de services de vidéoclips sur demande conclu aux États-Unis.

Charges d'exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	T3 2017 Pourcentage des produits	T3 2016 Pourcentage des produits	Variation	Facteurs importants en lien avec les variations
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	9 005 \$ 34,7 %	7 844 \$ 34,0 %	1 161 \$ 14,8 %	Essentiellement les acquisitions d'iConcerts, de DMD et des chaînes d'▲ Much. En partie contrebalancées par la réduction des coûts des ventes liés aux services d'installation et de matériel.
Frais de vente et de marketing	3 123 \$ 12,0 %	2 841 \$ 12,3 %	282 \$ 9,9 %	Principalement les frais de vente liés aux acquisitions récentes et les frais de marketing engagés pour soutenir la croissance sur les marchés internationaux. ▲
Frais de technologies de l'information et de recherche et développement	2 097 \$ 8,1 %	1 940 \$ 8,4 %	157 \$ 8,1 %	▲ Les frais sont demeurés relativement stables.
Charges générales et administratives	4 648 \$ 17,9 %	3 779 \$ 16,4 %	869 \$ 23,0 %	▲ Surtout les frais juridiques (voir la page 18), les coûts liés à l'embauche de personnel pour soutenir la croissance sur les marchés internationaux, en partie contrebalancés par la diminution des coûts d'acquisition.
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	4 260 \$ 16,4 %	4 052 \$ 17,5 %	208 \$ 5,1 %	▲ Charges liées à l'amortissement des listes de clients comptabilisées après les acquisitions de DMD et d'iConcerts.



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

Le **BAIIA ajusté** a atteint 8,7 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2017, contre 8,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, soit une hausse de 8,8 %. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 33,6 % pour le troisième trimestre de 2017, contre 34,7 % au troisième trimestre de 2016, soit un niveau stable par rapport au BAIIA ajusté de 33,5 % comptabilisé au deuxième trimestre de 2017. Les résultats correspondent à notre scénario actuel visant une augmentation graduelle d'un trimestre à l'autre tout au long de l'exercice. L'augmentation du BAIIA ajusté est d'abord attribuable aux acquisitions réalisées au cours des exercices 2016 et 2017, atténuées par des charges d'exploitation plus élevées en raison de nos efforts d'expansion à l'échelle internationale. La contraction de la marge du BAIIA s'explique avant tout par nos acquisitions récentes, lesquelles devraient donner lieu à des synergies futures.

Les **coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers** consistent principalement en coûts liés aux litiges (voir page 18), en coûts d'intégration liés à nos acquisitions récentes et en frais de règlement.

Charges financières (produits financiers), montant net

Les charges financières ont augmenté pour s'établir à 0,01 million de dollars, contre des produits financiers de 0,8 million de dollars au troisième trimestre de 2016. La hausse est imputable essentiellement à la variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles de 1,0 million de dollars, contrebalancée par le profit de change de 0,5 million de dollars comptabilisé au troisième trimestre de 2017.

Variation de la juste valeur des placements

Au troisième trimestre de 2017, un profit lié à la juste valeur des placements de 0,6 million de dollars a été comptabilisé, comparativement à un profit de 0,6 million de dollars au troisième trimestre de 2016. Le profit est lié à la conversion en dollars canadiens des placements libellés en dollars américains.

Impôts

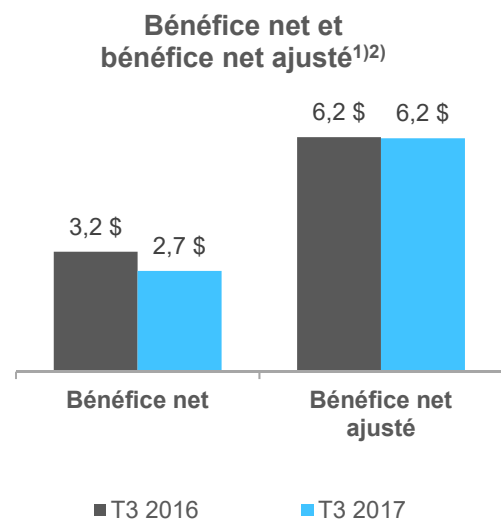
Le taux d'impôt effectif pour le troisième trimestre de 2017 s'est établi à 21,0 %, par rapport à 22,5 % pour le troisième trimestre de 2016. La diminution est principalement liée à des charges d'impôt sur le revenu des sociétés moins élevées dans les territoires nationaux et étrangers, contrebalancée par des retenues d'impôts à la source plus élevées.

Bénéfice net et bénéfice net par action

Le bénéfice net s'est établi à 2,7 millions de dollars (0,05 \$ par action) au troisième trimestre de 2017, comparativement à 3,2 millions de dollars (0,06 \$ par action) au troisième trimestre de 2016. La diminution est principalement attribuable à la variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles constatées au poste Charges financières (produits financiers), montant net, au troisième trimestre de 2016, ainsi qu'à la hausse des charges générales et administratives liées aux frais juridiques, ce qui a été en partie contrebalancé par les résultats d'exploitation plus élevés, le profit de change et les coûts liés aux acquisitions moins élevés au troisième trimestre de 2017.

Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action

Le bénéfice net ajusté a atteint 6,2 millions de dollars (0,12 \$ par action) au troisième trimestre de 2017, comparativement à 6,2 millions de dollars (0,12 \$ par action) au troisième trimestre de 2016. Le bénéfice net ajusté est demeuré stable. Toutefois, le résultat net tient compte d'un BAIIA ajusté plus élevé et d'un profit de change, contrebalancés par la variation moins importante de la juste valeur des contreparties conditionnelles et par la légère hausse des charges d'impôt.



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

Résultats trimestriels

Les produits ont augmenté au cours des huit derniers trimestres, passant de 19,6 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2015 à 25,9 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2017. Cette augmentation traduit principalement l'intégration fructueuse des acquisitions ainsi que les nouvelles ententes conclues sur les marchés internationaux et au Canada. Le recul consécutif des produits au premier et au deuxième trimestres de 2017 par rapport au quatrième trimestre de 2016 s'explique essentiellement par une diminution des produits non récurrents provenant des activités de diffusion musicale et de l'incidence défavorable du change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Le BAIIA ajusté a progressé, passant de 7,7 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2015 à 8,7 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2017. Cette hausse est principalement attribuable à l'intégration fructueuse des acquisitions et aux nouvelles ententes conclues. Le recul du BAIIA ajusté au premier trimestre de 2017 par rapport au quatrième trimestre de 2016 s'explique essentiellement par une diminution des produits non récurrents provenant des activités de diffusion musicale, par des coûts marginaux liés aux acquisitions, desquelles des synergies futures sont attendues, et par l'incidence défavorable du change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Le bénéfice net (la perte nette) a fluctué au cours des huit derniers trimestres et est passé(e) de 1,9 million de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015 à 2,7 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2017. Au premier trimestre de 2016, la perte nette était principalement attribuable aux frais non récurrents liés au PAPE et à l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC de 5,5 millions de dollars, contrebalancés par l'incidence fiscale connexe de 1,5 million de dollars. Au deuxième trimestre de 2016, la composante la plus importante de la hausse correspond à la comptabilisation du profit de 7,5 millions de dollars sur la juste valeur des placements, contré par une incidence fiscale connexe de 1,0 million de dollars. De plus, un profit lié à la juste valeur des contreparties conditionnelles de 1,1 million de dollars a également été comptabilisé. Au quatrième trimestre de 2016, la société a comptabilisé des actifs d'impôt différé qui se rapportent à des pertes fiscales de filiales à l'étranger de 3,4 millions de dollars, contrebalancés par une perte sur la juste valeur des placements de 1,1 million de dollars relative au cours de change défavorable entre le dollar canadien et le dollar américain puisque le placement est libellé en dollars américains.

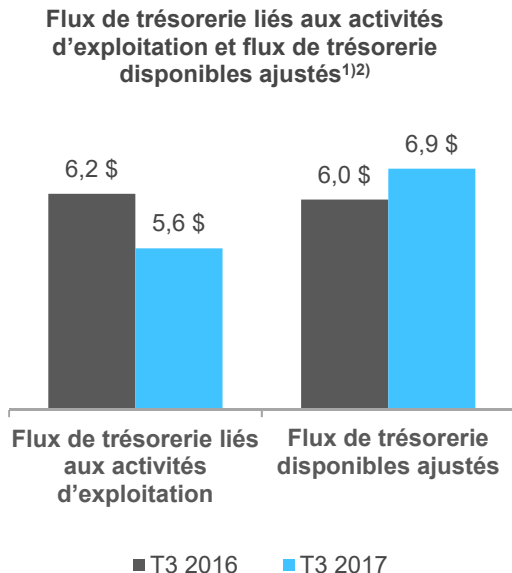
Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestres clos les							
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	30 juin 2016	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015
	Exercice 2017	Exercice 2017	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2015
Produits par catégorie								
Diffusion musicale	19 295	18 009	17 888	19 425	17 013	15 614	14 120	14 075
Musique pour entreprises	6 630	6 518	6 659	6 233	6 076	5 688	5 775	5 573
Total des produits	25 925	24 527	24 547	25 658	23 089	21 302	19 895	19 648
Produits par région								
Canada	14 004	14 045	14 077	13 500	13 759	13 094	13 183	13 192
International	11 921	10 482	10 470	12 158	9 330	8 208	6 712	6 456
Total des produits	25 925	24 527	24 547	25 658	23 089	21 302	19 895	19 648
Produits récurrents	21 944	21 584	21 401	21 484	19 699	18 785	17 243	17 127
Produits récurrents en pourcentage du total des produits	84,6 %	88,0 %	87,2 %	83,7 %	85,3 %	88,2 %	86,7 %	87,2 %
BAIIA ajusté	8 717	8 220	7 881	8 219	8 009	7 625	7 151	7 731
Bénéfice net (perte nette)	2 660	1 405	2 044	3 247	3 169	9 242	(1 777)	1 923
Bénéfice net (perte nette) par action – de base	0,05	0,03	0,04	0,06	0,06	0,18	(0,05)	0,06
Bénéfice net (perte nette) par action – dilué(e)	0,05	0,03	0,04	0,06	0,06	0,18	(0,05)	0,06
Bénéfice net ajusté	6 164	5 405	5 207	7 135	6 194	6 198	4 783	5 260
Bénéfice net ajusté par action – de base	0,12	0,11	0,10	0,14	0,12	0,12	0,12	0,15
Bénéfice net ajusté par action – dilué	0,12	0,10	0,10	0,14	0,12	0,12	0,12	0,15

Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestres clos les							
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	30 juin 2016	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015
	Exercice 2017	Exercice 2017	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2015
Bénéfice net (perte nette)	2 660	1 405	2 044	3 247	3 169	9 242	(1 777)	1 923
Charges financières, montant net	9	373	648	836	(810)	(1 310)	866	942
Variation de la juste valeur des placements	(583)	(250)	91	1 113	(646)	(7 549)	(263)	(451)
Impôts	706	487	412	(1 428)	920	2 117	(1 334)	(241)
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	574	546	574	594	609	488	455	597
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 686	3 982	3 187	2 624	3 443	3 592	3 223	3 653
Rémunération fondée sur des actions	372	298	290	390	369	371	221	376
Charges liées aux unités d'actions incessibles et aux unités d'actions différées	550	444	326	319	227	242	175	221
Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	–	–	–	21	–	305	5 495	–
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers	743	935	309	503	728	127	90	711
BAlIA ajusté	8 717	8 220	7 881	8 219	8 009	7 625	7 151	7 731
Charges financières, montant net	(9)	(373)	(648)	(836)	810	1 310	(866)	(942)
Impôts	(706)	(487)	(412)	1 428	(920)	(2 117)	1 334	241
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	(574)	(546)	(574)	(594)	(609)	(488)	(455)	(597)
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux frais liés au PAPE et à l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC ainsi qu'aux coûts d'acquisition, aux frais juridiques et aux charges de restructuration et autres coûts divers	(1 264)	(1 409)	(1 040)	(1 082)	(1 096)	(132)	(2 381)	(1 173)
Bénéfice net ajusté	6 164	5 405	5 207	7 135	6 194	6 198	4 783	5 260

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2016 ET 2015



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont établis à 5,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, comparativement à 6,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2016. La diminution est attribuable avant tout à la variation nette défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liée à la hausse des créditeurs et charges à payer au troisième trimestre de 2017, partiellement contrebalancée par la hausse des créances clients et d'autres débiteurs recouvrés et par la hausse du profit de change.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponibles ajustés générés se sont chiffrés à 6,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, par rapport à 6,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2016. La hausse est principalement attribuable à l'accroissement du BAIIA ajusté, au profit de change et à la baisse des impôts payés, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation des dépenses d'investissement.

Activités de financement

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 3,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, comparativement à des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement de 12,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2016. La diminution de 8,9 millions de dollars est surtout imputable à la baisse de l'utilisation de la facilité de crédit renouvelable au troisième trimestre de 2017, compte tenu des acquisitions de DMD et d'iConcerts au troisième trimestre de 2016. De plus, au troisième trimestre de 2016, la société avait versé des contreparties conditionnelles de 3,9 millions de dollars liées aux acquisitions de DMX Canada et de DMX Latin America.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont chiffrées à 8,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, comparativement à 17,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2016. La variation nette de 8,9 millions de dollars est principalement imputable à l'acquisition de DMD et d'iConcerts au troisième trimestre de 2016.

Obligations contractuelles

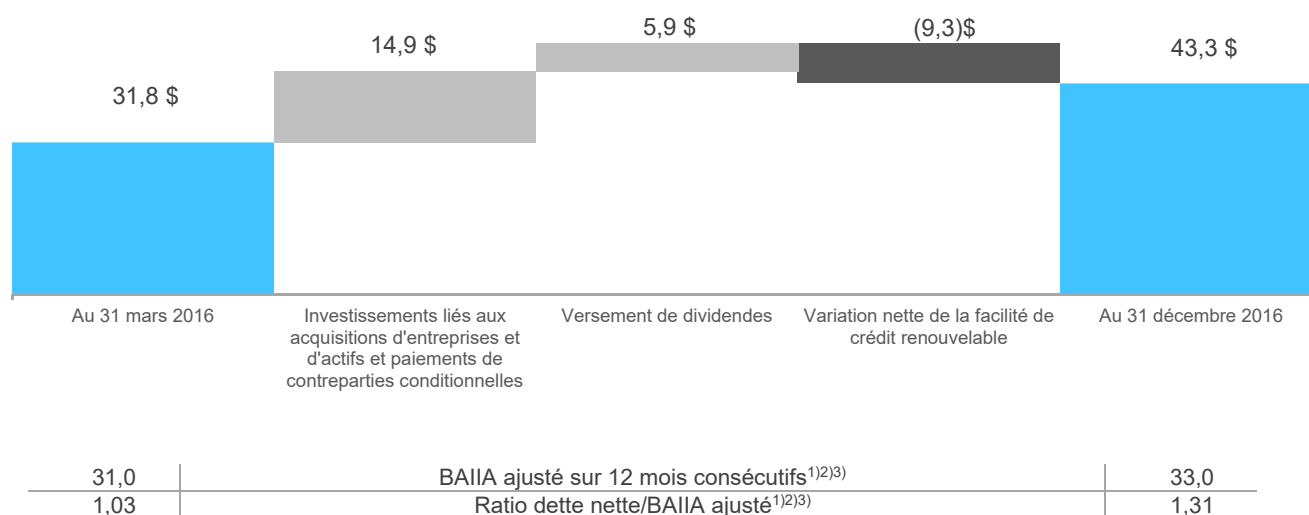
La société est liée par des obligations contractuelles assorties d'échéances variées, principalement les contrats de location de bureaux, les obligations financières prévues aux termes de sa convention de crédit, sa licence de diffusion et ses engagements relatifs aux redevances de droits d'auteur. Il n'y a eu aucune modification importante à ces obligations depuis le 31 mars 2016, à l'exception des obligations liées à la location de bureaux.

Contrat de location simple

Le 9 mai 2016, la société a signé une lettre d'intention visant le renouvellement de son contrat de location et l'ajout d'une superficie additionnelle dans le nouvel immeuble en construction situé au 99, rue Prince, à Montréal, dont la date de commencement est le 1^{er} juillet 2017. Le renouvellement du contrat est pour une période de cinq ans et une option de prolongation de cinq ans supplémentaires est prévue. L'engagement estimé aux termes du contrat de location simple visant ces locaux s'élève à 8,7 millions de dollars.

Le tableau qui suit résume les variations de la dette nette compte non tenu des contreparties conditionnelles (définie comme dette nette ci-après) au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2016, avec les ratios correspondants :

Variation de la dette nette¹⁾²⁾³⁾



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.
- 3) Le BAIIA ajusté est calculé sur les 12 derniers mois pour le calcul du ratio dette nette/BAIIA ajusté.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le tableau qui suit montre les principales variations de la situation financière consolidée de la société pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2016 :

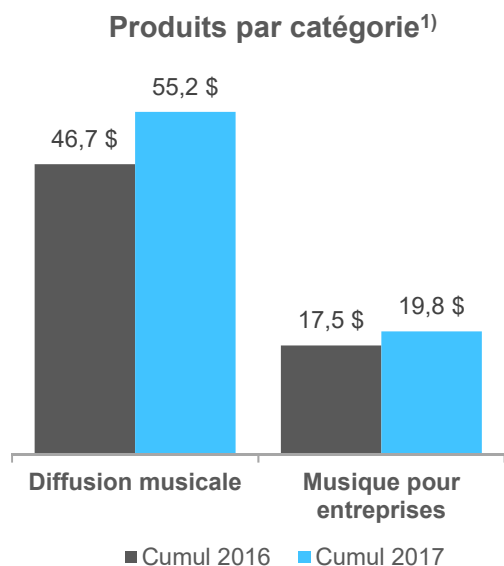
(en milliers de dollars canadiens)	31 déc. 2016	31 mars 2016	Variations	Facteurs importants
<i>Créances clients et autres débiteurs</i>	28 362 \$	27 916 \$	446 \$ ▲	Les ventes supplémentaires au Canada et à l'international.
<i>Immobilisations incorporelles</i>	43 850 \$	47 901 \$	(4 051) \$ ▼	Principalement l'amortissement de la période à l'étude, contré par la comptabilisation des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions d'entreprises et d'actifs.
<i>Goodwill</i>	62 993 \$	61 805 \$	1 178 \$ ▲	Essentiellement le goodwill résultant de l'acquisition de Festival 4K B.V.
<i>Créditeurs et charges à payer</i>	23 239 \$	25 955 \$	(2 716) \$ ▼	Principalement le calendrier de paiements aux fournisseurs.
<i>Facilité renouvelable</i>	46 279 \$	35 035 \$	11 244 \$ ▲	Principalement les acquisitions d'entreprises et d'actifs, le paiement de contreparties conditionnelles et les dividendes trimestriels.
<i>Contreparties conditionnelles, y compris la partie courante</i>	11 589 \$	12 496 \$	(907) \$ ▼	Principalement le paiement des contreparties conditionnelles pour Archibald Media Group et Groupe Brava et Telefonica – On the Spot, contrés par la comptabilisation de la contrepartie conditionnelle associée à Festival 4K B.V.

RÉSULTATS FINANCIERS POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSÉS LES 31 DÉCEMBRE 2016 ET 2015

Produits

Les produits pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2016 (le « cumul 2017 ») se sont accrus pour atteindre 75,0 millions de dollars, soit une hausse de 16,7 % par rapport aux produits de 64,3 millions de dollars comptabilisés à la période correspondante de 2016 (le « cumul 2016 »). La hausse de produits est essentiellement attribuable aux acquisitions d'entreprises combinées à l'importante croissance sur les marchés internationaux, ainsi qu'au lancement de nouveaux produits.

Tendances des produits par catégorie :



Note :

1) En millions de dollars canadiens

Diffusion musicale

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 18,1 % ou 8,4 millions de dollars des produits tirés de la diffusion musicale par rapport au cumul 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

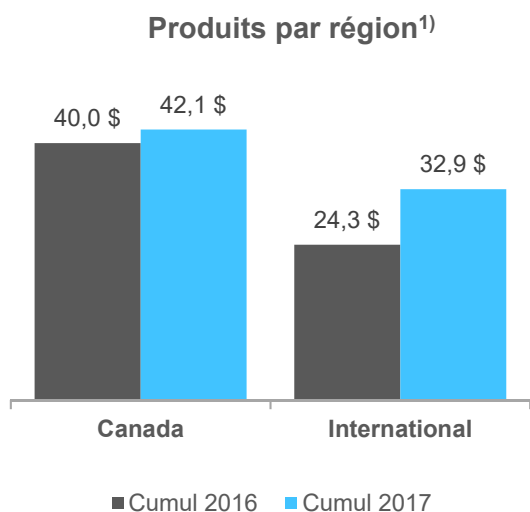
- ▲ Acquisition d'iConcert, DMD et chaînes Much.
- ▲ Nouveaux contrats clients signés principalement sur les marchés internationaux comme les États-Unis.

Musique pour entreprises

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 12,9 % ou 2,3 millions de dollars des produits tirés de la musique pour entreprises par rapport au cumul 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Croissance interne des produits récurrents tirés des ententes en matière de services musicaux.
- ▲ Acquisition de Nümedia.

Tendances des produits par région :



Note :

1) En millions de dollars canadiens.

Canada

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 5,2 %, ou 2,1 millions de dollars, des produits générés au Canada par rapport au cumul 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Comme il est susmentionné, la croissance interne au titre de la musique pour entreprises ainsi que les acquisitions des chaînes Much et de Nümedia.

International

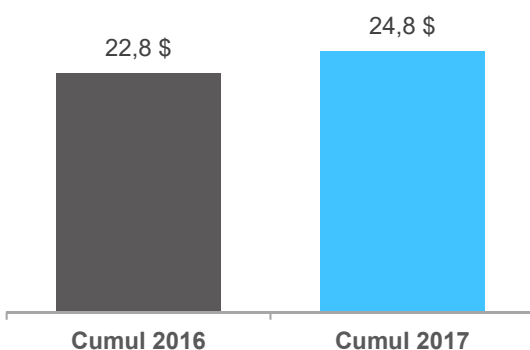
Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 35,6 %, ou 8,6 millions de dollars, des produits générés à l'international par rapport au cumul 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Acquisitions susmentionnées au titre de la diffusion musicale.
- ▲ Nouveaux contrats clients signés essentiellement sur les marchés internationaux comme les États-Unis, l'Europe et le Moyen-Orient.

Charges d'exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	Cumul 2017 Pourcentage des produits	Cumul 2016 Pourcentage des produits	Variation cumulée	Facteurs importants en lien avec les variations
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	26 145 \$ 34,9 %	22 353 \$ 34,8 %	3 792 \$ 17,0 %	Essentiellement les acquisitions survenues au cours des exercices 2016 et 2017 ainsi que l'embauche de personnel supplémentaire et l'ajout de contenu pour soutenir la croissance, ainsi que les coûts liés aux ventes additionnelles de services d'installation et de matériel.
Frais de ventes et de marketing	9 036 \$ 12,0 %	7 049 \$ 11,0 %	1 987 \$ 28,2 %	Essentiellement la hausse des coûts pour soutenir la croissance des produits sur les marchés internationaux.
Frais de technologies de l'information et de recherche et développement	6 636 \$ 8,8 %	5 359 \$ 8,3 %	1 277 \$ 23,8 %	Essentiellement le personnel supplémentaire et la hausse des coûts pour soutenir les nouvelles technologies et la croissance.
Charges générales et administratives	12 631 \$ 16,8 %	9 290 \$ 14,5 %	3 341 \$ 36,0 %	Essentiellement les coûts liés au personnel supplémentaire pour soutenir l'expansion à l'échelle internationale, les charges administratives liées aux récentes acquisitions et les frais juridiques (voir page 18).
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	12 549 \$ 16,7 %	11 810 \$ 18,4 %	739 \$ 6,3 %	Essentiellement l'ajout d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

BAIIA ajusté¹⁾²⁾



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

Le **BAIIA ajusté** pour le cumul 2017 s'est accru pour atteindre 24,8 millions de dollars, soit de 8,9 %, contre 22,8 millions de dollars pour le cumul 2016. La hausse du BAIIA ajusté est essentiellement attribuable aux acquisitions réalisées au cours des exercices 2016 et 2017, contrebalancées en partie par la hausse des charges générales et administratives. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 33,1 % pour le cumul 2017, contre 35,4 % pour le cumul 2016. La diminution de la marge du BAIIA tient essentiellement aux coûts découlant des acquisitions récentes, qui devraient nous permettre de réaliser des synergies.

Les coûts d'acquisition, les frais juridiques, les charges de restructuration et autres coûts divers consistent essentiellement en coûts liés aux litiges (voir page 18), en coûts d'intégration de nos récentes acquisitions et en coûts de règlement.

Charges financières (produits financiers), montant net

Les charges financières ont augmenté pour se chiffrer à 1,0 million de dollars, contre des produits financiers de 1,3 million de dollars pour le cumul 2016. La hausse est imputable à la variation moindre des réévaluations de la juste valeur des contreparties conditionnelles et au profit de change moindre réalisé, compensés partiellement par la diminution des charges d'intérêts. La société a remboursé environ 101 millions de dollars de sa dette en juin 2015 au moyen du produit du PAPE.

Variation de la juste valeur des placements

Pour le cumul 2017, un profit de 0,8 million de dollars a été comptabilisé, contre un profit de 8,5 millions de dollars pour le cumul 2016. La société a comptabilisé un profit important au deuxième trimestre de 2016 des suites d'un investissement additionnel dans AppDirect, société qui offre une plateforme de gestion et de commerce infonuagique permettant aux sociétés de distribuer des services Web.

Impôts

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 20,8 % pour le cumul 2017, contre 13,8 % pour le cumul 2016. La hausse du taux d'impôt effectif est essentiellement attribuable à la variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles non déductible et à la variation de la juste valeur des placements survenue au deuxième trimestre de 2016.

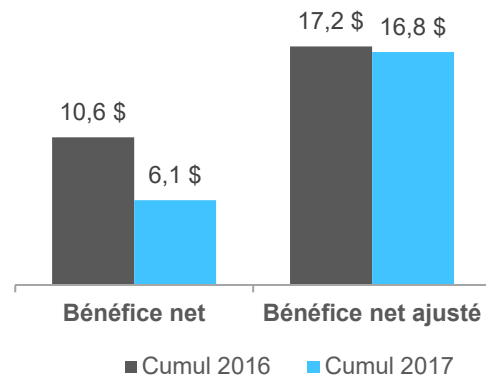
Bénéfice net et bénéfice net par action

Le bénéfice net a reculé pour s'établir à 6,1 millions de dollars (0,12 \$ par action) pour le cumul 2017, contre 10,6 millions de dollars (0,23 \$ par action) pour le cumul 2016. La diminution est principalement imputable à la variation de la juste valeur d'AppDirect de 7,5 millions de dollars, à une variation moindre de la juste valeur des contreparties conditionnelles survenue au deuxième trimestre de 2016 et à la hausse des charges générales et administratives à l'exercice 2017, compensées par les charges non récurrentes liées au PAPE et par les avantages tangibles exigés par le CRTC comptabilisés au premier trimestre de l'exercice précédent.

Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action

Le bénéfice net ajusté pour le cumul 2017 a reculé pour s'établir à 16,8 millions de dollars (0,33 \$ par action), contre 17,2 millions de dollars (0,36 \$ par action) pour le cumul 2016. La diminution est essentiellement imputable à la variation moindre des réévaluations de la juste valeur des contreparties conditionnelles et au profit de change latent moindre.

Bénéfice net et bénéfice net ajusté¹⁾²⁾

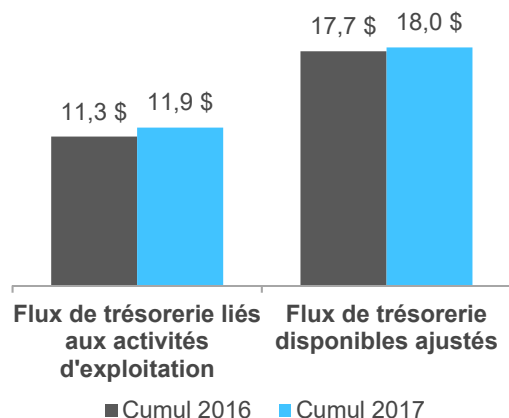


Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 31 DÉCEMBRE 2016 ET 2015

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles ajustés⁽¹⁾⁽²⁾



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 11,9 millions de dollars pour le cumul 2017, contre 11,3 millions de dollars pour le cumul 2016. L'augmentation est essentiellement attribuable à la baisse des intérêts payés et à la hausse des résultats d'exploitation, contrebalancées par la variation nette plus importante des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et à la hausse des impôts payés.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponibles ajustés générés pour le cumul 2017 se sont chiffrés à 18,0 millions de dollars, contre 17,7 millions de dollars pour le cumul 2016. L'augmentation est essentiellement attribuable à la hausse des résultats d'exploitation et au recul des coûts de financement, contrebalancées en partie par une hausse des impôts payés et par une baisse du profit de change.

Activités de financement

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 3,2 millions de dollars pour le cumul 2017, contre 17,3 millions de dollars pour le cumul 2016. La variation nette de 14,1 millions de dollars tient essentiellement aux acquisitions de Brava, de DMD et d'iConcerts qui ont été financées au moyen de la facilité de crédit renouvelable à l'exercice 2016 et au produit net du PAPE, facteurs contrebalancés par l'augmentation des paiements relatifs aux contreparties conditionnelles, le remboursement de l'emprunt à terme et du crédit-relais au premier trimestre de 2016 et la hausse des versements de dividendes à l'exercice 2017.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont chiffrées à 15,3 millions de dollars pour le cumul 2017, contre 27,4 millions de dollars pour le cumul 2016. La variation nette de 12,1 millions de dollars est essentiellement liée aux acquisitions d'EuroArts, de Festival 4K B.V. et des chaînes musicales de Bell (les « chaînes Much ») pour le cumul 2017, comparativement aux acquisitions de Brava, de DMD et d'iConcerts pour le cumul 2016.

Litige opposant la société à Music Choice

Music Choice c. Stingray

Music Choice a déposé sa plainte initiale contre Stingray Digital Group Inc. le 6 juin 2016, alléguant la violation de quatre brevets américains, soit les brevets américains 8769602, 9357245, 7320025 et 9351045. Le 12 août 2016, Music Choice a déposé sa première plainte modifiée, laquelle ajoutait un cinquième brevet américain, soit le brevet américain 9414121. La société a déposé sa réponse à la plainte initiale (y compris ses demandes reconventionnelles) le 30 août 2016, faisant valoir, entre autres, des défenses et demandes reconventionnelles de non-violation et de non-recevabilité. Le 2 septembre 2016, Music Choice a déposé sa deuxième plainte modifiée, ajoutant Stingray Music USA, Inc. (« SMU ») à titre de défendeur, et la société et SMU ont déposé leurs réponses et demandes reconventionnelles les 23 septembre et 4 octobre 2016, respectivement. Depuis le début de l'affaire, les parties ont conjointement préparé et déposé auprès de la Cour une ordonnance de réglementation des rôles, une ordonnance préventive et une ordonnance visant l'information stockée électroniquement. Music Choice a par ailleurs déposé ses affirmations quant à la violation des brevets le 12 septembre 2016, les parties ont échangé les renseignements initiaux et Stingray a remis son argumentation de non-recevabilité le 28 novembre 2016. De plus, le 14 novembre 2016, Stingray a déposé une réponse et des demandes reconventionnelles modifiées qui incluaient des demandes reconventionnelles de conduite inéquitable fondée sur l'omission de David Del Beccaro (et des autres inventeurs) de présenter un produit offert par Music Choice Europe aux environs de 2001 au bureau des brevets et sur les fausses déclarations au bureau des brevets indiquant qu'ils sont les véritables inventeurs des brevets faisant l'objet du litige. Music Choice a présenté une requête visant le rejet des demandes reconventionnelles de conduite inéquitable de Stingray, à laquelle la société s'est opposée le 4 janvier 2017. Cette requête demeure pendante. La communication préalable de la preuve a débuté et les parties ont échangé des demandes de communication préalable écrites et ont commencé à présenter des documents. Les parties vont également commencer à recueillir des dépositions sous peu. Par exemple, nous recueillerons les dépositions de tous les inventeurs des brevets en mars et en avril, et celle de Music Choice par la suite. Music Choice a présenté un avis de déposition à Stingray, laquelle devrait avoir lieu vers la fin du mois de mars ou d'avril. L'audience « Markman » est prévue pour le 2 juin 2017 et le procès devrait se tenir le 4 décembre 2017.

Stingray c. Music Choice

Stingray Music USA, Inc. a déposé sa plainte le 30 août 2016, alléguant la concurrence déloyale aux termes de la *Federal Lanham Act*, la diffamation et la diffamation commerciale, la conduite délictuelle et la concurrence déloyale aux termes de la common law découlant d'une présentation fallacieuse de faits par Music Choice à l'égard de la nature, des caractéristiques et des qualités de la société et de ses produits et services aux clients actuels et potentiels de la société, dans le but de nuire à la relation de la société avec ses clients et à ses activités en général. Le 17 octobre 2016, Music Choice a déposé une demande de non-lieu en se fondant sur le fait que les plaintes de la société sont forcloes. En réponse, le 3 novembre 2016, la société a déposé une plainte modifiée, à la suite de quoi (le 7 décembre 2016), Music Choice a présenté une requête pour rejeter uniquement les demandes fondées sur les lois en vigueur dans l'État. Music Choice a également présenté une requête pour transférer l'affaire à la Cour du district Est de la Pennsylvanie. Le 4 janvier 2017, la société s'est opposée aux deux requêtes. Par ailleurs, la société a présenté une requête afin de consolider l'affaire avec celle de Music Choice concernant la violation des brevets. Toutes les requêtes demeurent pendantes. Le tribunal n'a pas encore établi la date de l'audience initiale et, par conséquent, l'enquête n'est pas encore amorcée.

Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel clé.

La rémunération des principaux dirigeants et administrateurs se détaille comme suit :

	Trimestre clos le 31 décembre 2016	Trimestre clos le 31 décembre 2015	Période de neuf mois close le 31 décembre 2016	Période de neuf mois close le 31 décembre 2015
(en milliers de dollars canadiens)	T3 2017	T3 2016	Cumul 2017	Cumul 2016
Avantages du personnel à court terme	768	756	2 439	2 162
Rémunération fondée sur des actions	219	269	586	703
Unités d'actions incessibles	192	55	284	137
Unités d'actions différées	126	90	465	209
	1 305	1 170	3 774	3 211

Arrangements hors bilan

La société n'a aucun arrangement hors bilan autre que des contrats de location simple (lesquels ont été présentés à la rubrique *Obligations contractuelles*) qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière consolidée, sa performance financière, sa trésorerie, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

Information sur les actions en circulation

Les actions émises et en circulation et les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	1 ^{er} février 2017	31 décembre 2016
<i>Actions émises et en circulation</i>		
Actions à droit de vote subalterne	34 408 152	34 427 852
Actions à droit de vote subalterne variable	607 329	587 629
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	16 294 285
	51 309 766	51 309 766
<i>Options sur actions en circulation</i>		
Options sur actions	1 397 229	1 397 229

La société a établi un régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 2 500 000 actions à droit de vote subalterne ont été réservées aux fins d'émission. Au cours du troisième trimestre de 2017, aucune option n'a été exercée.

Facteurs de risques financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires résumés et le rapport de gestion ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2016. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Facteurs de risque

Pour obtenir une analyse détaillée des facteurs de risque de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique *Facteurs de risque* de la notice annuelle de la société datée du 15 juin 2016. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Modifications comptables futures

Pour obtenir de l'information sur les modifications comptables futures, il y a lieu de se reporter à la page 42 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Le « contrôle interne à l'égard de l'information financière » (« CIIF ») est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des « contrôles et procédures de communication de l'information » (« CPCI ») et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre COSO 2013 »).

La direction de la société, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière, a conçu le CIIF pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la conformité des états financiers destinés au public avec les IFRS et le cadre COSO 2013. Les CPCI ont été conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante concernant la société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef de la direction financière, et que l'information que la société est tenue de fournir dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires et les autres rapports qu'elle dépose ou soumet conformément à la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la loi.

Aucun changement ayant eu ou susceptible d'avoir des conséquences importantes sur le CIIF de la société n'est survenu au cours de la période considérée.

L'évaluation et la conclusion de la direction concernant la conception du CIIF au 2 février 2017 ne tenaient pas compte des contrôles et procédures liés aux activités de Festival 4K B.V. qui ont été acquises en juin 2016. En effet, la société s'est prévalu de la disposition 3.3 (1)b) du Règlement 52-109, qui l'autorise à exclure ces acquisitions du périmètre de l'évaluation de la conception et de l'efficacité de son CIIF, et ce, pendant un maximum de 365 jours suivant la date de l'acquisition.

Événements postérieurs à la clôture

Acquisition

Le 3 janvier 2017, la société a conclu une entente avec UNITEL, producteur et distributeur de musique classique pour médias audiovisuels de premier plan, visant l'acquisition, l'exploitation et la diffusion de la chaîne télévisée payante internationale Classica, pour une contrepartie totale de 7,2 millions d'euros (10,2 millions de dollars canadiens).

Dividende

La politique de la société en matière de dividendes est assujettie au pouvoir discrétionnaire du conseil d'administration et peut varier en fonction notamment des flux de trésorerie disponibles, des résultats d'exploitation, de la situation financière, des perspectives de croissance ou de tout autre facteur que le conseil d'administration juge pertinent.

Le 1^{er} février 2017, la société a déclaré un dividende de 0,045 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple, dividende qui sera payable le 15 mars 2017 ou vers cette date aux porteurs des actions à droit de vote subalterne, des actions à droit de vote subalterne variable et des actions à droit de vote multiple inscrits en date du 28 février 2017.

Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur son site Web www.stingray.com et sur le site SEDAR à www.sedar.com.

États consolidés du résultat global

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les nombres d'actions)	Note	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
		31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015
(non audité)					
Produits		25 925 \$	23 089 \$	74 999 \$	64 286 \$
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu		9 005	7 844	26 145	22 353
Frais de vente et de marketing		3 123	2 841	9 036	7 049
Frais de recherche et développement, de soutien et de technologies de l'information		2 097	1 940	6 636	5 359
Charges générales et administratives		4 648	3 779	12 631	9 290
Frais liés au premier appel public à l'épargne et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	5	–	–	–	5 800
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	5, 7	4 260	4 052	12 549	11 810
Charges financières (produits financiers), montant net	6	9	(810)	1 030	(1 254)
Variation de la juste valeur des placements	12	(583)	(646)	(742)	(8 458)
Bénéfice avant impôts		3 366	4 089	7 714	12 337
Impôts		706	920	1 605	1 703
Bénéfice net		2 660 \$	3 169 \$	6 109 \$	10 634 \$
Bénéfice net par action – de base		0,05	0,06	0,12	0,23
Bénéfice net par action – dilué		0,05	0,06	0,12	0,23
Nombre moyen pondéré d'actions – de base		51 309 766	50 831 305	51 218 987	46 813 797
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué		51 633 481	51 205 702	51 425 209	47 260 524

Résultat global

Bénéfice net 2 660 \$ 3 169 \$ 6 109 \$ 10 634 \$

Autres éléments du résultat global, après impôts

Éléments pouvant être reclassés en résultat net

Écarts de change à la conversion des comptes des établissements à l'étranger (2 273) – (1 952) –

Total des autres éléments du résultat global (2 273) – (1 952) –

Résultat global total 387 \$ 3 169 \$ 4 157 \$ 10 634 \$

Le bénéfice net est entièrement attribuable aux actionnaires.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés de la situation financière

31 décembre 2016 et 31 mars 2016

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Note	31 décembre 2016	31 mars 2016 (retraité - voir la note 3)
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 996 \$	3 201 \$
Créances clients et autres débiteurs		28 362	27 916
Crédits d'impôt à la recherche et au développement		855	236
Stocks		1 212	910
Charges payées d'avance et autres actifs courants		4 588	3 466
		38 013	35 729
Actifs non courants			
Acompte versé pour l'acquisition d'une entreprise	2	5 574	—
Immobilisations corporelles	7	5 220	4 628
Immobilisations incorporelles	7	43 850	47 901
Goodwill	7	62 993	61 805
Placements	12	17 685	16 943
Placement dans une coentreprise		864	815
Autres actifs		973	1 088
Actifs d'impôt différé		6 723	7 485
Total des actifs		181 895 \$	176 394 \$

Passifs et capitaux propres

Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		23 239	25 955
Dividendes à verser		—	1 789
Produits différés		1 337	915
Autres créditeurs courants	8	6 603	8 006
Impôts à payer		607	1 711
		31 786	38 376
Passifs non courants			
Facilité renouvelable		46 279	35 035
Autres créditeurs	8	8 823	8 844
Passifs d'impôt différé		3 563	3 745
Total des passifs		90 451	86 000
Capitaux propres			
Capital-actions	9	102 661	102 040
Surplus d'apport		2 573	2 196
Déficit		(12 642)	(14 646)
Cumul des autres éléments du résultat global		(1 148)	804
Total des capitaux propres		91 444	90 394
Total des passifs et des capitaux propres		181 895 \$	176 394 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Approuvé par le conseil d'administration,

(Signé) Eric Boyko, administrateur _____

(Signé) L. Jacques Ménard, administrateur _____

États consolidés des variations des capitaux propres

Périodes de neuf mois closes les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions) (non audité)	Capital-actions		Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant				
Solde au 31 mars 2015	33 981 088	2 240 \$	1 759 \$	(21 841)\$	– \$	(17 842)\$
Émission d'actions à l'exercice d'options	243 334	636	(458)	–	–	178
Dividendes	–	–	–	(3 049)	–	(3 049)
Émission d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote subalterne variable	16 647 100	104 044	–	–	–	104 044
Frais d'émission d'actions – déduction faite d'impôts de 1 993 \$	–	(5 513)	–	–	–	(5 513)
Rémunération fondée sur des actions	–	–	961	–	–	961
Bénéfice net et résultat global	–	–	–	10 634	–	10 634
Solde au 31 décembre 2015	50 871 522	101 407 \$	2 262 \$	(14 256)\$	– \$	89 413 \$
Solde au 31 mars 2016	51 107 975	102 040 \$	2 196 \$	(14 646)\$	804 \$	90 394 \$
Émission d'actions à l'exercice d'options (note 9)	201 791	621	(365)	–	–	256
Dividendes	–	–	–	(4 105)	–	(4 105)
Rémunération fondée sur des actions	–	–	742	–	–	742
Bénéfice net	–	–	–	6 109	–	6 109
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	(1 952)	(1 952)
Solde au 31 décembre 2016	51 309 766	102 661 \$	2 573 \$	(12 642)\$	(1 148)\$	91 444 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Note	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
		31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Activités d'exploitation					
Bénéfice net		2 660 \$	3 169 \$	6 109 \$	10 634 \$
Ajustements visant ce qui suit :					
Rémunération fondée sur des actions	11	372	369	960	961
Charge liée aux unités d'actions incessibles et attribuées en fonction de la performance	11	424	137	855	435
Charge liée aux unités d'actions différées	11,13	126	90	465	209
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	7	574	609	1 694	1 552
Amortissement des immobilisations incorporelles	7	3 686	3 443	10 855	10 258
Amortissement et radiation des coûts de financement	6	109	24	159	238
Autres charges financières	6	376	166	968	1 384
Variation de la juste valeur des dérivés	6, 12	—	(3)	—	(110)
Variation de la juste valeur des placements	12	(583)	(646)	(742)	(8 458)
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	6,12	(88)	(1 090)	(188)	(2 172)
Charge de désactualisation de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	6	66	75	221	172
Quote-part des résultats d'une coentreprise		11	(19)	(34)	(27)
Charge d'impôts		706	920	1 605	1 703
Intérêts payés		(268)	(153)	(838)	(1 628)
Impôts payés		(568)	(859)	(2 845)	(1 598)
		7 603	6 232	19 244	13 553
Variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation					
	10	(2 005)	(17)	(7 304)	(2 294)
		5 598	6 215	11 940	11 259
Activités de financement					
Augmentation de la facilité renouvelable		5 148	17 392	11 244	28 692
Remboursement de l'emprunt à terme et du crédit-relais		—	—	—	(100 960)
Paiement du dividende		(2 053)	(1 526)	(5 894)	(3 049)
Produit de l'exercice d'options sur actions		—	79	256	178
Émission d'actions		—	—	—	104 044
Frais d'émission du capital-actions		—	—	—	(7 096)
Coûts de financement différés		—	—	—	(431)
Remboursement d'autres créanciers	12	—	(3 913)	(2 349)	(4 029)
Autres		(13)	(40)	(58)	(75)
		3 082	11 992	3 199	17 274
Activités d'investissement					
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	3	—	(15 180)	(1 540)	(23 400)
Acquisition d'actifs	1	(1 519)	—	(5 519)	—
Acquisition d'un placement à long terme	12	—	(1 334)	—	(1 665)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(1 016)	(482)	(2 122)	(1 352)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(192)	(235)	(589)	(977)
Acompte versé pour l'acquisition d'une entreprise	2	(5 574)	—	(5 574)	—
		(8 301)	(17 231)	(15 344)	(27 394)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
		379	976	(205)	1 139
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période					
		2 617	1 477	3 201	1 314
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période					
		2 996 \$	2 453 \$	2 996 \$	2 453 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

1. Principaux changements et faits saillants

Les événements et transactions indiqués ci-après ont particulièrement touché la situation financière et la performance consolidées intermédiaires résumées de Groupe Stingray Digital Inc. (la « société ») au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 décembre 2016.

- Le 14 octobre 2016, la société a annoncé l'acquisition de centaines d'enregistrements de concerts et de documentaires exclusifs auprès d'EuroArts Music International GmbH (« EuroArts »), société de production et de diffusion de films portant sur la musique classique établie à Berlin, pour une contrepartie totale de 1 201 euros (1 758 dollars canadiens), dont une tranche de 1 050 euros (1 519 dollars canadiens) a été payée le 14 octobre 2016. EuroArts continuera à diffuser les programmes acquis et maintiendra ses activités de diffusion, d'acquisition et de production.
- Le 21 juin 2016, la société a annoncé l'acquisition de quatre chaînes de vidéoclips populaires de Bell Media : MuchLoud, MuchRetro, MuchVibe et Juicebox pour une contrepartie totale de 4 000 \$. En juin 2016, la société a versé un acompte de 3 000 \$ à Bell Media. Le dernier paiement de 1 000 \$ a été effectué le 16 septembre 2016. Cette acquisition permettra à la société de consolider son portefeuille de chaînes de télévision de musique et de fournir la gamme de produits et services musicaux la plus vaste au monde.
- L'acquisition du Festival 4K, établi aux Pays-Bas, en juin 2016 a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill (notes 3 et 7), d'immobilisations incorporelles (notes 3 et 7), de contreparties conditionnelles (notes 3 et 12) et d'un bénéfice d'exploitation supplémentaire (note 3). La société a financé cette acquisition au moyen de sa facilité renouvelable modifiée.

2. Événements postérieurs à la clôture

Acquisition

Le 3 janvier 2017, la société a conclu une entente avec UNITEL GmbH & Co. KG, producteur et distributeur de musique classique pour médias audiovisuels de premier plan, visant l'acquisition, l'exploitation et la diffusion de la chaîne télévisée payante internationale Classica, pour une contrepartie totale de 7 169 euros (10 158 dollars canadiens), dont une tranche de 3 937 euros (5 574 dollars canadiens) a été payée le 29 décembre 2016 à titre d'acompte pour l'acquisition d'une entreprise.

Dividende

Le 1^{er} février 2017, la société a déclaré un dividende de 0,045 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple, dividende qui sera payable le 15 mars 2017 ou vers cette date aux porteurs des actions à droit de vote subalterne, des actions à droit de vote subalterne variable et des actions à droit de vote multiple inscrits en date du 28 février 2017.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

3. Acquisitions d'entreprises

Période de neuf mois close le 31 décembre 2016

Festival 4K B.V.

Le 15 juin 2016, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Festival 4K B.V. pour une contrepartie totale de 1 861 euros (2 678 dollars canadiens). Festival 4K B.V. est l'une des premières chaînes à diffuser sans interruption un contenu au format 4K Ultra-HD. La chaîne propose une programmation composée de performances en direct, notamment des festivals, des concerts et des productions théâtrales. Par suite de l'acquisition, un goodwill de 1 961 \$ a été constaté relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les actifs existants de la société à l'échelle mondiale. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins de l'impôt.

La juste valeur des créances clients acquises était de 61 \$, ce qui représentait leur montant contractuel brut. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, la société est tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en espèces d'au plus 1 000 euros (1 439 dollars canadiens) correspondant à un certain multiple des produits sur une période de 12 mois et reflétant d'autres conditions, montant qui serait payable en janvier 2018. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés.

Les résultats de l'acquisition de Festival 4K B.V. pour la période close le 31 décembre 2016 ont été pris en compte dans les résultats de la société depuis la date d'acquisition. Les produits constatés pour la période allant de la date d'acquisition au 31 décembre 2016 ont été de 391 \$ et le bénéfice net, de 21 \$. Si ces acquisitions avaient eu lieu à l'ouverture de l'exercice, les produits liés à l'entreprise ainsi acquise auraient été d'environ 503 \$ et le bénéfice net, de 27 \$.

	Chiffres préliminaires
Actifs acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 \$
Débiteurs	61
Charges payées d'avance et autres actifs courants	317
Stocks	7
Immobilisations incorporelles	544
Goodwill	1 961
	2 906
Passifs repris	
Créditeurs et charges à payer	119
Passifs d'impôt différé	109
	228
Actifs nets acquis à la juste valeur	2 678 \$
Contrepartie donnée	
Trésorerie	1 652
Ajustement du fonds de roulement	(96)
Contrepartie conditionnelle	1 122
	2 678 \$

À la date de clôture, la société n'avait pas terminé la répartition du prix d'achat entre les actifs nets identifiables et le goodwill, car il lui restait à obtenir des informations confirmant la juste valeur de certains actifs et passifs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Groupe Brava

La société a parachevé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de cette acquisition et certains ajustements à l'évaluation préliminaire ont été inscrits à l'état de la situation financière, tel qu'il est illustré ci-dessous. Les données comparatives ont été ajustées pour refléter ces changements. La contrepartie conditionnelle devrait être réglée au deuxième trimestre de l'exercice 2018.

	Chiffres préliminaires	Ajustements	Chiffres définitifs
Actifs acquis			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	282 \$	\$	282 \$
Débiteurs	1 576	306	1 882
Charges payées d'avance et autres actifs courants	164		164
Immobilisations corporelles	61		61
Immobilisations incorporelles	4 795		4 795
Goodwill	7 153	68	7 221
	14 031	374	14 405
Passifs repris			
Créditeurs et charges à payer	1 186	81	1 267
Impôts à payer	391		391
Passifs d'impôt différé	1 199		1 199
	2 776	81	2 857
Actifs nets acquis à la juste valeur	11 255 \$	293 \$	11 548 \$
Contrepartie donnée			
Trésorerie	8 502	–	8 502
Ajustement du fonds de roulement	25	275	300
Contrepartie conditionnelle	2 728	18	2 746
	11 255 \$	293 \$	11 548 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

iConcerts

La société a parachevé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de cette acquisition et certains ajustements à l'évaluation préliminaire ont été inscrits à l'état de la situation financière, tel qu'il est illustré ci-dessous. Les données comparatives ont été ajustées pour refléter ces changements.

	Chiffres préliminaires	Ajustements	Chiffres définitifs
Actifs acquis			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	505 \$	\$	505 \$
Débiteurs	1 966	(1 185)	781
Charges payées d'avance et autres actifs courants	997	(569)	428
Immobilisations corporelles	51		51
Immobilisations incorporelles	2 334	116	2 450
Goodwill	6 921	212	7 133
	12 774	(1 426)	11 348
Passifs repris			
Créditeurs et charges à payer	4 410	(977)	3 433
Impôts à payer	209	(209)	–
Passifs d'impôt différé	345	(240)	105
	4 964	(1 426)	3 538
Actifs nets acquis à la juste valeur	7 810 \$	– \$	7 810 \$
Contrepartie donnée			
Trésorerie	7 810		7 810
	7 810 \$	– \$	7 810 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Digital Media Distribution

La société a parachevé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de cette acquisition et certains ajustements à l'évaluation préliminaire ont été inscrits à l'état de la situation financière, tel qu'il est illustré ci-dessous. Les données comparatives ont été ajustées pour refléter ces changements. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, la société est tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en espèces de 4 002 dollars australiens (3 956 dollars canadiens) au renouvellement de contrats conclus avec des clients, et ce, avant décembre 2017.

	Chiffres préliminaires	Ajustements	Chiffres définitifs
Actifs acquis			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	210 \$	(5) \$	205 \$
Débiteurs	123	(25)	98
Charges payées d'avance et autres actifs courants	292	5	297
Immobilisations incorporelles	2 924	2 576	5 500
Goodwill	9 166	(2 208)	6 958
	12 715	343	13 058
Passifs repris			
Créditeurs et charges à payer	306	(19)	287
Passifs d'impôt différé	497	421	918
	803	402	1 205
Actifs nets acquis à la juste valeur	11 912 \$	(59) \$	11 853 \$
Contrepartie donnée			
Trésorerie	7 862	(183)	7 679
Ajustement du fonds de roulement	—	218	218
Contrepartie conditionnelle	4 050	(94)	3 956
	11 912 \$	(59) \$	11 853 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Nümédia

La société a modifié l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de cette acquisition et certains ajustements à l'évaluation préliminaire ont été inscrits à l'état de la situation financière, tel qu'il est illustré ci-dessous. Les données comparatives ont été ajustées pour refléter ces changements. La contrepartie conditionnelle devrait être réglée au quatrième trimestre de l'exercice 2017.

	Chiffres préliminaires	Ajustements	Chiffres définitifs
Actifs acquis			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	257 \$	\$	257 \$
Débiteurs	260	(6)	254
Charges payées d'avance et autres actifs courants	33		33
Immobilisations corporelles	185		185
Immobilisations incorporelles	841		841
Goodwill	775	210	985
	2 351	204	2 555
Passifs repris			
Créditeurs et charges à payer	289	(44)	245
Dette à long terme	185		185
Passifs d'impôt différé	26		26
	500	(44)	456
Actifs nets acquis à la juste valeur	1 851 \$	248 \$	2 099 \$
Contrepartie donnée			
Trésorerie	1 700		1 700
Ajustement du fonds de roulement		99	99
Contrepartie conditionnelle	151	149	300
	1 851 \$	248 \$	2 099 \$

Les ajustements au titre de la répartition du prix d'achat pour la période d'évaluation ont été comptabilisés au 31 mars 2016 (retraités).

4. Informations sectorielles

Description des activités

La société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La société est domiciliée au Canada et son siège social est situé au 730, rue Wellington, Montréal (Québec), H3C 1T4. La société est un fournisseur de services musicaux multiplateformes. Elle diffuse de la musique et du contenu vidéo de haute qualité sur différentes plateformes, comme la télévision numérique, par satellite ou par protocole Internet, le Web, les applications mobiles et les consoles de jeu.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux de ses filiales entièrement détenues, soit Stingray Music USA Inc., Stingray Music Rights Management LLC, 2144286 Ontario Inc., Pay Audio Services Limited Partnership, Stingray Business Inc., Music Choice Europe Limited, Stingray Digital International Ltd., Music Choice India Private Ltd., Music Choice Europe Deutschland GmbH, Xtra Music Ltd., Stingray Europe B.V., Alexander Medien Gruppe B.V., Transmedia Communications SA et ses filiales entièrement détenues, Digital Music Distribution Pty Ltd. et Festival 4K B.V.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Secteurs opérationnels

Aux termes de l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la société a déterminé qu'elle n'avait compté qu'un seul secteur opérationnel, puisque ses activités, ses ressources et ses actifs sont essentiellement centralisés, optimisés et gérés au Canada. Les activités exercées à l'échelle internationale tirent parti de l'expertise canadienne.

Les tableaux suivants contiennent des données géographiques sur les produits de la société, sur ses immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que sur son goodwill.

Les produits proviennent des régions suivantes selon l'endroit où sont effectuées les ventes :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Produits				
Canada	14 004 \$	13 759 \$	42 126 \$	40 038 \$
Autres pays	11 921	9 330	32 873	24 248
	25 925 \$	23 089 \$	74 999 \$	64 286 \$

Les actifs à long terme sont générés dans les régions ci-dessous, en fonction des emplacements des filiales.

	31 décembre 2016	31 mars 2016
Immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill		
Canada	53 597 \$	53 734 \$
Pays-Bas	19 296	18 604
Royaume-Uni	15 765	16 857
Australie	11 324	12 246
Autres pays	12 081	12 893
	112 063 \$	114 334 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

5. Autres informations

Le tableau suivant indique, par catégorie, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que les frais liés au PAPE et l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC.

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015
<i>Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations</i>				
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	3 811 \$	3 443 \$	11 454 \$	10 258 \$
Charges générales et administratives	449	609	1 095	1 552
	<u>4 260 \$</u>	<u>4 052 \$</u>	<u>12 549 \$</u>	<u>11 810 \$</u>
<i>Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC</i>				
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	– \$	– \$	– \$	4 158 \$
Charges générales et administratives	–	–	–	1 642
	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>	<u>5 800 \$</u>

Les frais liés à la programmation musicale, le coût des services et les frais liés au contenu ainsi que les charges générales et administratives pour le trimestre clos le 31 décembre 2016 se seraient établis à 12 816 \$ (11 287 \$ – 2015) et à 5 097 \$ (4 388 \$ – 2015), respectivement. Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2016, ces frais se seraient établis à 37 599 \$ (36 769 \$ – 2015) et à 13 726 \$ (12 484 \$ – 2015), respectivement, si la présentation, par catégorie, de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et des radiations, des frais liés au PAPE et de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC avait été adoptée aux fins des états du résultat global.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 décembre 2016, les coûts de transaction liés aux acquisitions d'entreprises d'un montant de 55 \$ (551 \$ – 2015) et de 161 \$ (747 \$ – 2015), respectivement, ont été constatés dans les charges générales et administratives des états du résultat global.

6. Charges financières (produits financiers), montant net

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Charge d'intérêt et commissions d'attente	376 \$	166 \$	968 \$	1 384 \$
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	(88)	(1 090)	(188)	(2 172)
Variation de la juste valeur des dérivés	–	(3)	–	(110)
Charge de désactualisation de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	66	75	221	172
Amortissement et radiation des coûts de financement	109	24	159	238
Perte (profit) de change	(454)	18	(130)	(766)
	<u>9 \$</u>	<u>(810) \$</u>	<u>1 030 \$</u>	<u>(1 254) \$</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

7. Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et goodwill

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Goodwill
Exercice clos le 31 mars 2016			
Valeur comptable nette à l'ouverture, au 31 mars 2015	4 330 \$	45 441 \$	39 129 \$
Entrées	2 146	1 235	–
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	297	13 809	22 297
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	(2 146)	–	–
Amortissement des immobilisations incorporelles	–	(12 882)	–
Écarts de change	1	298	379
Valeur comptable nette à la clôture, au 31 mars 2016	4 628 \$	47 901 \$	61 805 \$
Période de neuf mois close le 31 décembre 2016			
Valeur comptable nette à l'ouverture, au 31 mars 2016	4 628 \$	47 901 \$	61 805 \$
Entrées	2 290	1 109	–
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises (note 3)	–	544	1 961
Entrées attribuables aux acquisitions d'actifs (note 1)	–	5 519	–
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	(1 694)	–	–
Amortissement des immobilisations incorporelles	–	(10 855)	–
Écarts de change	(4)	(368)	(773)
Valeur comptable nette à la clôture, au 31 décembre 2016	5 220 \$	43 850 \$	62 993 \$

8. Autres crédateurs

	31 décembre 2016	31 mars 2016
Contreparties conditionnelles	11 589 \$	12 496 \$
Obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	3 771	4 230
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	66	124
	15 426	16 850
Partie courante	(6 603)	(8 006)
	8 823 \$	8 844 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

9. Capital-actions

Autorisé :

- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne variable avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple (10 voix par action) avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions spéciales avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, sans participation, sans valeur nominale.

Émis et en circulation :

Le tableau suivant présente les variations dans le capital-actions :

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Exercice clos le 31 mars 2016		
Au 31 mars 2015		
Actions ordinaires de catégorie A	17 751 369	2 228 \$
Actions ordinaires de catégorie B	6 229 719	12
Actions ordinaires de catégorie C	10 000 000	–
	33 981 088	2 240
Émises à l'exercice d'options sur actions		
Actions ordinaires de catégorie A	80 000	192
Converties		
Actions ordinaires de catégorie A	(17 831 369)	(2 420)
Actions ordinaires de catégorie B	(6 229 719)	(12)
Actions ordinaires de catégorie C	(10 000 000)	–
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	17 766 803	1 316
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	–	–
Émises dans le cadre du premier appel public à l'épargne et à l'exercice de l'option de surallocation		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	16 647 100	104 044
Frais d'émission d'actions, déduction faite d'impôts de 1 993 \$	–	(5 542)
Émises à l'exercice d'options sur actions		
Actions à droit de vote subalterne	399 787	1 106
Au 31 mars 2016		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	34 813 690	100 924
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	51 107 975	102 040 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Période de neuf mois close le 31 décembre 2016		
Au 31 mars 2016		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	34 813 690	100 924 \$
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	51 107 975	102 040
Émises à l'exercice d'options sur actions		
Actions à droit de vote subalterne	201 791	621
Au 31 décembre 2016		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	35 015 481	101 545
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	51 309 766	102 661 \$

10. Variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Créances clients et autres débiteurs	1 048 \$	(1 250) \$	(425) \$	(5 426) \$
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	(213)	430	(619)	4
Stocks	(284)	426	(294)	(151)
Charges payées d'avance et autres actifs courants	(507)	695	(456)	809
Autres actifs	(63)	(155)	(44)	24
Créditeurs et charges à payer	(2 371)	520	(5 351)	(2 065)
Impôts à payer	173	153	146	551
Produits différés	232	(836)	419	166
Autres créditeurs (obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC)	(20)	–	(680)	3 794
	(2 005) \$	(17) \$	(7 304) \$	(2 294) \$

11. Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options sur actions

Au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2016, 352 631 options ont été attribuées à la juste valeur moyenne pondérée de 7,29 \$. Cette juste valeur a été estimée à la date à laquelle les options ont été attribuées selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes et en fonction des hypothèses suivantes :

	2016
Volatilité moyenne pondérée	35 %
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	0,59 % – 0,82 %
Durée de vie attendue moyenne pondérée des options	10 ans
Valeur moyenne pondérée des actions à droit de vote subalterne à la date d'attribution	7,27 \$ – 8,20 \$
Taux de dividende attendu moyen pondéré	1,93 % – 1,95 %

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2016, aucune option n'a été exercée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2016, 201 791 options ont été exercées au prix moyen pondéré de 1,27 \$ et à un prix moyen pondéré de 7,20 \$ par action.

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée aux termes de ce régime d'options sur actions s'est élevé à 372 \$ et à 960 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2016 (369 \$ et 961 \$ – 2015), respectivement.

Charge liée aux unités d'actions incessibles et attribuées en fonction de la performance

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 décembre 2016, le total de la charge liée aux unités d'actions incessibles et unités d'actions attribuées en fonction de la performance s'est chiffré à 424 \$ et à 855 \$ (137 \$ et 435 \$ – 2015). Au 31 décembre 2016, la juste valeur d'une unité était de 8,71 \$ (6,17 \$ – 2015), pour un total de 1 572 \$ (771 \$ – 2015), lequel a été pris en compte dans les charges à payer des états consolidés de la situation financière.

Charge liée aux unités d'actions différées

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2016, 14 579 UAD (16 903 – 2015) ont été attribuées à des administrateurs à des prix allant de 8,22 \$ à 8,39 \$ (7,00 \$ – 2015). Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 décembre 2016, le total de la charge liée au régime d'unités d'actions différées s'est chiffré à 126 \$ et 465 \$ (90 \$ et 209 \$ – 2015). Au 31 décembre 2016, la juste valeur d'une unité se chiffrait entre 8,70 \$ et 8,71 \$ (6,17 \$ – 2015), pour un total de 775 \$ (209 \$ – 2015), lequel a été pris en compte dans les charges à payer des états consolidés de la situation financière.

12. Instruments financiers

Facteurs de risques financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2016. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Juste valeur

La société a déterminé que la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et des autres créditeurs courants, exclusion faite des contreparties conditionnelles, représentait une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. C'est pourquoi aucun détail concernant leur juste valeur n'est présenté ci-après. La juste valeur de la facilité renouvelable se rapproche de sa valeur comptable puisqu'elle porte intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires plus une marge, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus pour des emprunts assortis de modalités et d'un risque de crédit semblables.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel ils appartiennent.

Au 31 décembre 2016	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 996 \$				
Créances clients et autres débiteurs	27 980				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	17 685 \$	17 685 \$	– \$	– \$	17 685 \$
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Facilité renouvelable	46 279 \$				
Créditeurs et charges à payer	22 713				
Autres créditeurs, exception faite des contreparties conditionnelles	3 837	3 837	–	–	3 837
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contreparties conditionnelles	11 589 \$	11 589 \$	– \$	– \$	11 589 \$

Au 31 mars 2016	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 201 \$				
Créances clients et autres débiteurs	27 612				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	16 943 \$	16 943 \$	– \$	– \$	16 943 \$
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Facilité renouvelable	35 035 \$				
Créditeurs et charges à payer	22 383				
Autres créditeurs, exception faite des contreparties conditionnelles	4 354	4 354	–	–	4 354
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contreparties conditionnelles	12 496 \$	12 496 \$	– \$	– \$	12 496 \$

Évaluation de la juste valeur (niveaux 2 et 3)

	Placements	Instruments dérivés	Contreparties conditionnelles
Période de neuf mois close le 31 décembre 2015			
Montant à l'ouverture, au 31 mars 2015	7 933 \$	110 \$	12 409 \$
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	–	–	6 778
Placements additionnels	1 665	–	–
Variation de la juste valeur	8 458	(110)	(2 172)
Paiements	–	–	(4 029)
Montant à la clôture, au 31 décembre 2015	18 056 \$	– \$	12 986 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Placements	Instruments dérivés	Contreparties conditionnelles
Période de neuf mois close le 31 décembre 2016			
Montant à l'ouverture, au 31 mars 2016	16 943 \$	– \$	12 496 \$
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	–	–	1 122
Entrées attribuables aux acquisitions d'actifs			508
Variation de la juste valeur	742	–	(188)
Paiements	–	–	(2 349)
Montant à la clôture, au 31 décembre 2016	17 685 \$	– \$	11 589 \$

Aucun changement n'a été apporté aux techniques d'évaluation des instruments dérivés et des contreparties conditionnelles au cours des périodes closes les 31 décembre 2016 et 2015.

Placements

Instrument de capitaux propres d'une entité fermée

La juste valeur de l'instrument de capitaux propres d'une entité fermée, AppDirect, a été estimée en utilisant l'approche par le marché.

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015, la juste valeur a été établie au moyen du prix d'émission d'actions lors de la plus récente transaction sur le marché, moins un escompte de 25 % en considération du facteur de liquidité. L'escompte choisi reflète la négociabilité du titre. Pour estimer la juste valeur, la direction s'est appuyée sur toute l'information pertinente dont elle disposait et a appliqué la méthode qui, selon elle, aurait été employée par des intervenants sur le marché. La juste valeur de cet instrument est demeurée inchangée au cours du trimestre et de la période de neuf mois, sauf en ce qui concerne la réévaluation du change, car aucune transaction n'est survenue sur le marché et aucun autre indicateur de changement important pouvant avoir une incidence sur la juste valeur du placement n'a été observé.

L'instrument de capitaux propres d'une entité fermée a été classé comme un actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Billet convertible

Le billet convertible comporte deux composantes de valeur – un billet conventionnel et une option de conversion en capitaux propres de Multi-Channels Asia PTE Ltd (« MCA »). D'après ses modalités, le contrat hybride, soit l'option de conversion ainsi que le billet convertible, a été évalué dans son ensemble à des fins de classement. Lors de sa comptabilisation initiale, le contrat hybride a été constaté à sa juste valeur et désigné à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de la composante option a été évaluée au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes et selon le prix d'émission d'actions lors de la plus récente transaction sur le marché. La juste valeur a été calculée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs d'après un taux d'actualisation ajusté en fonction des risques.

La variation de la juste valeur de ces deux instruments a donné lieu à un profit de 583 \$ et de 742 \$ pour, respectivement, le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2016 (646 \$ et 8 458 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2015).

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Contreparties conditionnelles

Les contreparties conditionnelles associées aux regroupements d'entreprises sont payables à la réalisation d'objectifs en matière de croissance des produits au cours d'une période débutant à la date d'acquisition et au renouvellement de contrats avec des clients. L'évaluation de la juste valeur d'une contrepartie conditionnelle est déterminée au moyen de données non observables (niveau 3). Ces données comprennent i) le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés et ii) le taux d'actualisation ajusté en fonction des risques utilisé pour actualiser les flux de trésorerie, lequel est fonction du risque associé à l'atteinte des cibles de produits. Les contreparties conditionnelles ont été classées à titre de passifs financiers et inscrites dans les autres créditeurs (note 8). La variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les charges financières nettes (produits financiers nets) (note 6).

Dérivés

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, établis sur la base de courbes de taux observables. Les dérivés ont été classés comme des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. La variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les charges financières nettes (produits financiers nets) (note 6).

13. Parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel.

La rémunération de ses principaux dirigeants et les jetons de présence des administrateurs se présentent comme suit :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Avantages du personnel à court terme	768 \$	756 \$	2 439 \$	2 162 \$
Rémunération fondée sur des actions	219	269	586	703
Unités d'actions incessibles et attribuées en fonction de la performance	192	55	284	137
Unités d'actions différées	126	90	465	209
	1 305 \$	1 170 \$	3 774 \$	3 211 \$

14. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers annuels consolidés audités, et ils ont été résumés, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Par conséquent, certaines informations, plus particulièrement celles contenues dans les notes, qui sont normalement incluses dans les états financiers annuels consolidés dressés conformément aux IFRS, ont été omises ou résumées. Pour les périodes intermédiaires, les impôts sur le résultat sont comptabilisés selon le taux d'impôt qui s'appliquerait aux profits ou aux pertes prévus pour l'exercice. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels consolidés et aux notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 mars 2016.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Les auditeurs de la société n'ont pas effectué l'examen des états financiers consolidés intermédiaires pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015.

Le conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés intermédiaires le 1^{er} février 2017.

b) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Pour établir les présents états financiers consolidés intermédiaires, les jugements importants posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'information étaient les mêmes que pour les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 mars 2016.

c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, ce dollar étant la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près.

15. Nouvelles normes ou normes modifiées adoptées par la société

IAS 1 – *Présentation des états financiers*

Le 18 décembre 2014, l'IASB a publié des modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, dans le cadre de son initiative majeure visant à améliorer la présentation et les informations à fournir dans les rapports financiers. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés.

IAS 16 – *Immobilisations corporelles*

Le 12 mai 2014, l'IASB a publié des modifications de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, ainsi que de l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. Les modifications apportées à l'IAS 16 mentionnent explicitement que les modes d'amortissement fondés sur les produits ne peuvent être utilisés pour les immobilisations corporelles. La raison en est que ces modes d'amortissement reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques représentatifs de l'actif. Les modifications apportées à l'IAS 38 introduisent une présomption réfutable selon laquelle l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits est inappropriée dans le cas des immobilisations incorporelles. Cette présomption ne pourrait être écartée que si les produits et la consommation des avantages économiques de l'immobilisation incorporelle présentent une « corrélation élevée », ou si l'immobilisation incorporelle est exprimée comme une mesure des produits. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

16. Nouvelles normes ou normes modifiées que la société n'a pas encore adoptées

IFRS 9 – *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers* [l'« IFRS 9 (2014) »]. L'IFRS 9 (2014) présente quelques différences avec l'IFRS 9 (2009) et l'IFRS 9 (2010), que la société a adoptées de façon anticipée le 1^{er} avril 2012. Ces différences ont trait au classement et à l'évaluation des actifs financiers et à la comptabilisation des passifs financiers. L'IFRS 9 (2014) instaure également un nouveau modèle fondé sur les pertes sur créances attendues aux fins du calcul de la dépréciation des actifs financiers ainsi que de nouvelles exigences générales concernant la comptabilité de couverture. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est autorisée. La société n'a pas l'intention d'adopter l'IFRS 9 (2014) de façon anticipée. Elle étudie actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15 – *Comptabilisation des produits*

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. L'IFRS 15 remplace la totalité des normes antérieures sur la comptabilisation des produits, y compris l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et les interprétations connexes, telles que l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La nouvelle norme définit les exigences de comptabilisation des produits. Plus précisément, elle instaure un cadre exhaustif dont le principe général est le suivant : une entité doit comptabiliser des produits montrant le transfert des produits et des services promis selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces produits et de ces services. La norme présente également de nouvelles directives plus prescriptives que celles présentées dans les normes précédentes, ce qui pourrait se traduire par des modifications du classement de certains types de produits, des informations à fournir à leur égard ainsi que du moment où ils seront comptabilisés. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est autorisée. La société étudie actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés. Elle n'a pas l'intention d'adopter cette norme de façon anticipée.

IAS 7 – *Initiative concernant les informations à fournir*

Le 7 janvier 2016, l'IASB a publié l'*Initiative concernant les informations à fournir (modifications d'IAS 7)*. Ces modifications exigent d'une entité qu'elle fournisse des informations permettant aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement, ce qui comprend les changements résultant des flux de trésorerie, mais aussi les changements sans contrepartie de trésorerie. Un moyen de satisfaire à cette obligation d'information consiste à fournir un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture des passifs issus des activités de financement. La société envisage d'adopter les modifications de l'IAS 7 aux fins de ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2017. L'ampleur des répercussions de leur adoption n'a pas encore été établie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

IFRS 16 – Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Son adoption anticipée est autorisée si une entité adopte également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à la même date ou avant. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*. Cette norme prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige celui-ci à comptabiliser les actifs et les passifs de tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf s'ils portent sur des actifs de faible valeur. Un preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation représentant son droit d'utiliser l'actif sous-jacent et un passif représentant son obligation de verser des paiements locatifs. Cette norme reprend pour l'essentiel les exigences comptables imposées aux bailleurs par l'IAS 17 tout en les obligeant à fournir des informations plus étoffées. Elle modifie également d'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location, notamment leur définition et comporte des dispositions transitoires. La société envisage d'adopter l'IFRS 16 aux fins de ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2019. L'ampleur des répercussions de l'adoption de cette norme n'a pas encore été établie.

IAS 12 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes

Le 19 janvier 2016, l'IASB a publié le document *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes (modifications d'IAS 12)*. Les modifications s'appliquent de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 et l'application anticipée est permise. Les modifications précisent que l'existence d'une différence temporaire déductible dépend uniquement d'une comparaison de la valeur comptable d'un actif et de sa valeur fiscale à la clôture de la période de présentation de l'information financière et qu'elle n'est pas touchée par d'éventuels changements de la valeur comptable ou de la manière attendue de recouvrer l'actif. Les modifications clarifient également la méthode de détermination des bénéfices imposables futurs servant à évaluer l'utilisation des différences temporaires déductibles. La société envisage d'adopter les modifications de l'IAS 12 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2017. L'ampleur de l'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été déterminée.

IFRS 2 – Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, en vue de clarifier comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. À des fins de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective. L'application rétrospective ou anticipée est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation : des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source; d'une modification des termes et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. La société envisage d'adopter les modifications de l'IFRS 2 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

stingray.com

AMB
MUR

